

# Reconversion réussie pour les Hauts de Margny



P2- Des ateliers numériques  
dans votre commune

P7- ZAC de la Prairie II, le plus  
grand foncier disponible en  
cœur d'agglomération

P10- Votre sécurité à vélo :  
notre priorité



## Des ateliers numériques dans votre commune

### Les Médiateurs numériques viennent à votre rencontre.

Des ateliers thématiques portant notamment sur le traitement de texte, les démarches administratives, l'initiation à l'informatique, ou encore l'utilisation d'un smartphone ou d'une tablette, vous sont proposés.

Vous pouvez vous inscrire dans n'importe quelle commune de l'ARC, à l'atelier qui vous intéresse. N'hésitez pas à contacter la cyber-base pour connaître le détail des ateliers proposés par commune. L'adresse vous sera communiquée lors de l'inscription.

**Armancourt** 12, 22 et 26 janvier à 10h  
**Béthisy-Saint-Martin** 13 et 27 janvier à 10h  
**Béthisy-Saint-Pierre** 3 et 17 janvier à 10h  
**Bienville** 11 janvier à 15h et 22 février à 15h  
**Choisy-au-Bac** 14 et 28 janvier 10h et 25 février à 10h  
**Clairoix** 10 et 24 janvier à 10h et 21 février à 10h  
**Janville** 5 et 19 janvier à 15h et 2 février à 15h  
**Jaux** 13 et 27 janvier à 15h et 24 février à 15h  
**Jonquières** 5 et 19 janvier à 10h et 2 février 10h

**La Croix Saint Ouen** 4 et 18 janvier à 15h et 1<sup>er</sup> février à 15h  
**Lachelle** 14 et 28 janvier à 15h et 25 février à 15h  
**Le Meux** 12 et 26 janvier à 15h et 23 février à 15h  
**Néry** 7 et 21 janvier à 15h et 4 février à 15h  
**Saint Vaast de Longmont** 11 et 25 janvier à 10h et 22 février à 10h  
**Saint-Sauveur** 6 et 20 janvier à 10h et 3 et 24 février à 10h  
**Venette** 7 et 21 janvier à 10h et 4 février à 10h  
**Vieux-Moulin** 25 janvier à 15h  
**Verberie** 4, 11, 18 et 25 janvier à 14h30  
 5, 12, 19 et 26 janvier à 10h30 et 14h30  
 7, 14, 21 et 28 janvier 10h30  
 1<sup>er</sup> et 22 février à 14h30  
 2 et 23 février à 10h30 et 14h30  
 4 et 25 février à 10h30



Inscriptions et renseignements auprès des espaces Cyber-base de Compiègne : **Tél : 03 44 42 56 30**  
[cyber-base@agglo-compiegne.fr](mailto:cyber-base@agglo-compiegne.fr)  
 Cyber-base Pompidou, 5 rue E. Branly,  
 Cyber-base Bellicart,  
 7 rue de la Bannière du Roy,

# SOLDES

Dates selon arrêté préfectoral

**Grand Litier**  
 VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

**Literie Y. Lamouche**

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

## RÉSIDENCE MÉDICALISÉE TIERS TEMPS À COMPIÈGNE

Plusieurs formules d'accueil et d'accompagnement des seniors en court et long séjours

- Situation au cœur de la ville
- Grand jardin en terrasse
- Résidence à taille humaine
- Service en salle assuré par un maître d'hôtel
- Équipe de spécialistes en rééducation/réadaptation
- Agence d'aide à domicile intégrée à la résidence

Contactez-nous pour en savoir plus sur nos différentes formules d'accueil et nos tarifs.

RÉSIDENCE TIERS TEMPS

9 rue de Bouvines  
 60200 Compiègne  
 Tél. : **03 59 28 41 34**  
[www.tierstempscompiegne.com](http://www.tierstempscompiegne.com)

**Domus**  
 En toute confiance  
[www.domusvi.com](http://www.domusvi.com)

## Lancement de notre plateforme pour l'emploi



L'ARC dispose désormais d'une plateforme numérique dédiée à l'emploi local ! Simple d'utilisation, elle vous permet de trouver

toutes les offres d'emploi près de chez vous et de candidater très facilement ! Plus de 18 000 offres d'emploi sont actuellement proposées sur le territoire de l'Agglomération de la Région de Compiègne.



Pour y accéder :  
<https://emploi.agglo-compiegne.fr>  
ou scanner le QR code

## Jaux remporte le concours pour son église

La commune de Jaux a participé à l'opération "Sauvons nos monuments". Classée au titre des monuments historiques en 1921, l'église Saint-Pierre de Jaux présente des désordres structurels nécessitant d'importants travaux de restauration. Grâce aux voix du public, l'église Saint-Pierre de Jaux a remporté le concours dans le département de l'Oise. Par cette opération, la commune bénéficie d'une campagne de financement participatif devant permettre de financer, en partie, ces travaux.

## Un survol à basse altitude

Faute d'avoir pu célébrer ses 90 ans au printemps dernier, l'Aéroclub de Compiègne-Margny (ACCM) a voulu rappeler, de façon spectaculaire, son passage par Rémy. L'Aéroclub s'y était installé à partir de 1933, avant de rejoindre Margny-lès-Compiègne en 1947. Un survol à basse altitude, de 5 de ses avions, a donc été réalisé. L'équipe vous donne rendez-vous au printemps prochain, avec de nombreuses animations, pour fêter les 91 ans du club.



Renseignements : 03 44 83 32 12  
[www.accm60.com](http://www.accm60.com)



## ÉDITO

**Philippe MARINI**

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de Compiègne

## Des reconversions réussies pour un territoire toujours plus attractif

La reconversion des sites et des friches industrielles est, dans un contexte de forte pression foncière, un enjeu majeur pour l'aménagement durable de notre territoire. Avec un fort potentiel de réutilisation, de transformation et de mutations urbaines, ces sites abandonnés peuvent bénéficier d'une seconde vie sous forme de parcs, d'immeubles de bureaux ou de nouvelles zones d'activités.

Sur le territoire de l'Agglomération de la Région de Compiègne, ce type de reconversion a déjà été effectué sur d'anciens sites militaires. Les surfaces qu'occupaient l'École d'état-major et le 25<sup>ème</sup> Régiment du Génie de l'Air (RGA) à Compiègne, ainsi que le 6<sup>ème</sup> Régiment d'Hélicoptères de Combat (6<sup>ème</sup> RHC) sur les Hauts de Margny ont, depuis, de nouvelles vocations.

Pour les deux sites compiégnais, nous avons fait le choix de la reconversion en zones d'habitations. Il s'agit d'une formidable opportunité de pouvoir s'installer en cœur de ville ou en lisière de forêt à Compiègne. À Margny-lès-Compiègne, la reconversion réussie des Hauts de Margny a permis l'installation de plus de 30 entreprises avec, bientôt à la clé, 550 emplois grâce aux implantations en cours.

Aujourd'hui, nous entamons des études sur la commune de La Croix Saint Ouen afin d'appréhender la reconversion du site industriel de Matra Électronique, en pleine zone urbaine. Cet espace de 3 ha, situé en zone pavillonnaire, ne permettait pas à l'entreprise d'envisager une extension, l'incitant à acquérir un terrain sur le Bois de Plaisance.

Ces reconversions, essentielles au développement économique de notre intercommunalité, affichent une volonté profonde, de vos élus, de travailler en concertation, pour assurer une attractivité grandissante de notre territoire.

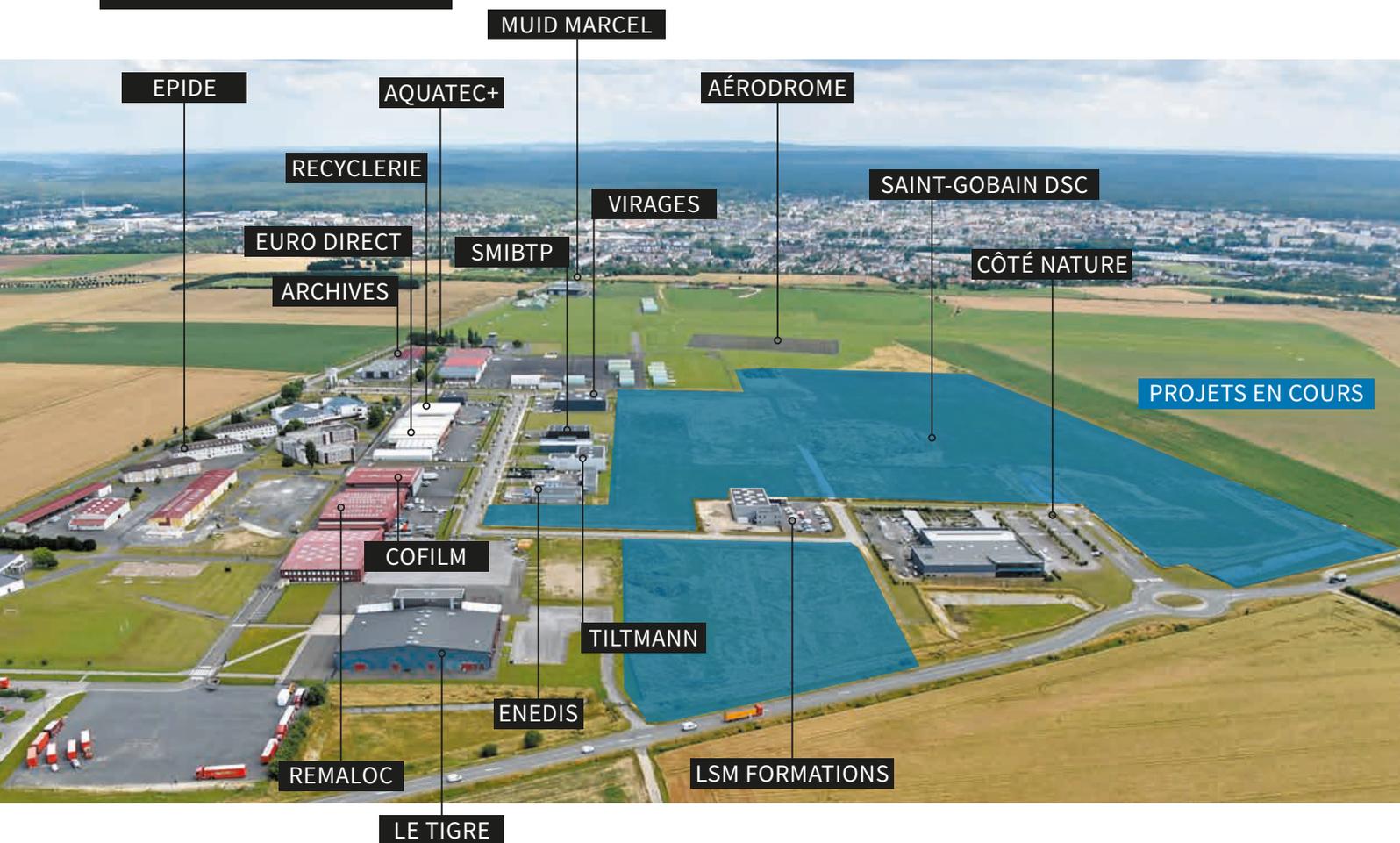
+ de 42 000 followers



Suivez toute notre actualité sur notre page Compiègne et son agglomération



## GRAND ANGLE



# Reconversion réussie pour les Hauts de Margny

**Avec le départ du 6<sup>ème</sup> Régiment d'Hélicoptères de Combat, l'Agglomération de la Région de Compiègne s'est engagée dans la reconversion de ce vaste espace de 60 hectares afin d'y créer une zone d'activité mixte.**

## Une opportunité pour le développement économique

C'est en 2007, que le 6<sup>ème</sup> Régiment d'Hélicoptères de Combat (6<sup>ème</sup> RHC), unité de l'aviation légère de l'Armée de terre, a été dissoute, après 30 ans d'activité sur les Hauts de Margny.

Dès 2009, l'Agglomération de la Région de Compiègne annonce la création d'un nouveau parc d'activité sur cet ancien site militaire. Il s'agit du Pôle de Développement des Hauts de Margny, qui sera créé en 2012, et qui est dévolu à des activités mixtes. Ce parc se distingue par sa grande voie principale, la rue René Caudron, qui remplace l'ancien tarmac, et qui donne directement sur le Pôle événementiel de l'ARC, Le Tigre, dont le nom fait référence aux fameux hélicoptères devant initialement intégrer ce bâtiment.

L'ensemble des rues des Hauts de Margny

disposent d'ailleurs de noms d'aviateurs, pour rappeler l'historique des lieux, comme par exemple les rues Georges Guynemer, Jean Mermoz, Émile Dewoitine, Henry Potez, ou encore Edmée Jarlaud.

## Un parc d'activité totalement commercialisé

Depuis sa création, ce parc d'activité a connu un essor fulgurant. Avec aujourd'hui 30 entreprises et 210 emplois, ce parc mixte de 60 hectares, comprenant les Hauts de Margny et le Muid Marcel, est désormais totalement commercialisé, en attendant une extension raisonnable.

Le Pôle de Développement des Hauts de Margny accueille des activités variées, de petite industrie et d'artisanat, de formation, de services, de commerce et bientôt de logistique.

Les implantations en cours permettront,



à terme, de doubler le nombre de salariés sur le parc, pour atteindre les 550 emplois

## De nombreux projets d'implantation

### LE GROUPE SAINT-GOBAIN S'INSTALLE SUR SON NOUVEAU SITE LOGISTIQUE

Les travaux de construction de ce nouveau bâtiment de 48 000 m<sup>2</sup> ont démarré, dans la perspective d'une livraison fin 2022. Ce futur site hébergera la **Division Sanitaire et Chauffage du Groupe Saint-Gobain**. Le bâtiment, d'une grande qualité architecturale, s'intégrera parfaitement dans l'environnement en limitant l'impact sur

la faune et la flore. Le choix des matériaux, la performance thermique et acoustique du bâtiment, la mise en place de bornes électriques pour le rechargement des véhicules envisagés visent à obtenir une certification environnementale du bâtiment (Certification environnementale BREEAM niveau GOOD).

### UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE EN HYDRO DÉMOLITION

Installée depuis 23 ans sur le bassin creillois, la société **AQUATEC+** a choisi le Compiégnois pour y poursuivre son développement. L'entreprise spécialisée en hydro démolition a prévu d'acquérir un terrain

d'environ 3 400 m<sup>2</sup> sur le parc d'activité des Hauts de Margny afin d'y construire un bâtiment d'environ 600 m<sup>2</sup>. Ainsi, dès 2023, **AQUATEC+** pourra y transférer le siège de l'entreprise et ses 12 salariés. L'entreprise, dont l'activité consiste à démolir du béton par un procédé de jet d'eau à haute pression préservant l'acier, intervient notamment sur des chantiers de génie civil et d'ouvrages d'art, essentiellement en France et en Belgique. Leurs principaux clients sont des sociétés d'autoroute et des parcs éoliens.



Contact : Service du Développement Économique **03 44 40 76 45**

## Avancée des travaux pour LSM Formations

Les travaux ont déjà démarré chez LSM Formations. D'ici la fin mars, l'extension de 550 m<sup>2</sup> en zone couverte permettra de séparer le Pôle formation industrie, du Pôle formation dédié au Bâtiment. Un terrain de manœuvre de 3 000 m<sup>2</sup> viendra compléter l'offre pour la formation et le passage des tests CACES® en engins de chantier. Installé depuis deux ans sur son nouveau site, le centre de formation est spécialisé en prévention des risques professionnels (SST, Incendie, échafaudages, habilitations électriques...) et réalise le passage des tests CACES® en engins de chantier, nacelles élévatrices, chariots élévateurs,



des grues et ponts roulants nécessaires pour les métiers de l'industrie, la logistique et les travaux publics.



[www.lsm-formations.fr](http://www.lsm-formations.fr)

# [ Les acteurs de l'agglo ]

## Un centre leader de formation en transport et logistique

AFTRAL, leader en France de la formation en transport et logistique, a choisi le territoire de l'Agglomération de la Région de Compiègne.



Implantée depuis octobre 2021 sur le site Confluences à Clairoux, AFTRAL a été attirée par la présence de nombreux sites logistiques et industriels sur le territoire.

L'organisme de formation, certifié Qualiopi pour la qualité de ses actions de formation, propose des formations initiales, des recyclages, du CAP au Bac + 5, en présentiel et en distanciel dans les domaines du transport de marchandises, transport de voyageurs, logistique, déménagement et maintenance de véhicules industriels. Le centre accueillera, à terme, jusqu'à 150 apprenants au travers de sessions de formation proposées en temps plein, en alternance et même en apprentissage, dans ses locaux de 2 000 m<sup>2</sup>.

Alors que les secteurs de la logistique et du transport souffrent d'un manque notoire de main d'œuvre, AFTRAL forme les salariés et les demandeurs d'emplois à ces métiers en constante évolution.

Tournée vers l'avenir, elle propose des modules dédiés à la sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Dans cette optique, AFTRAL dispose de simulateurs de conduite haut de gamme, de cars et camions écoles roulant au gaz, afin de limiter l'empreinte carbone. AFTRAL agit aussi pour l'inclusion des personnes handicapées, comme le rappelle le Directeur du centre, Raphaël Wintrebert : *« Nous sommes le premier organisme de formation, en transport et logistique en France, à nous être engagé dans une politique volontaire et active vis-à-vis du handicap en partenariat avec l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées). C'est pourquoi un référent handicap est présent dans chacun de nos centres de formation ».*



Contact :  
1 Place de la Gare,  
60280 Clairoux  
[www.aftral.com](http://www.aftral.com)  
0809 908 908

## Résultat sportif Compiègne Handball Club 1 - Plastique 0



Après la mise en place d'ecocups, en remplacement des gobelets jetables, l'association a supprimé l'usage des couverts en plastique utilisés durant les stages en période de vacances scolaires. Des gourdes ont remplacé les bouteilles en plastique et un essai sera effectué en février, pour passer à la boîte en verre proposée par l'association Aneko, dans le cadre du projet Compiègne "En Boîte Plat". La Présidente de l'association, Laurence Lachaud, ne manque pas d'idées et envisage même de proposer un stand

**Le club de handball compiégnais, qui réunit près de 260 licenciés, s'associe à la démarche « zéro plastique », initiée par la ville de Compiègne, en cherchant des solutions pour limiter l'usage du plastique.**

lors de la brocante, qui aura lieu au mois de mai. Vous pourriez alors y troquer ou acheter de seconde main une multitude de vêtements sportifs.

Aujourd'hui, l'association souhaite développer ces pratiques lors des prochains tournois qu'elle désire organiser et aimerait échanger avec d'autres clubs afin de trouver d'autres idées. L'association sportive est ouverte à l'idée de devenir une sorte de mini-laboratoire pour Compiègne afin de lancer des expériences à petite échelle, avant que la mairie ne décide de les proposer aux autres clubs sportifs de la ville.



Renseignements :  
[5760104@ffhandball.net](mailto:5760104@ffhandball.net)  
[f compiegneHBC](https://www.facebook.com/compiègneHBC)

# ZAC de la Prairie II, le plus grand foncier disponible en cœur d'agglomération



**Située à cheval sur les communes de Margny-lès-Compiègne et Venette, à proximité de la gare et de l'hyper centre, la ZAC de la Prairie constitue le plus grand foncier disponible à urbaniser au sein du cœur d'agglomération. Elle représente un secteur stratégique pour le développement urbain de l'ARC, tant par sa localisation, à 10 minutes à pied de la gare ou du centre-ville de Compiègne, que par le potentiel foncier offert en renouvellement urbain.**

## Un quartier de qualité offrant de nombreux logements

Cette opération ambitieuse permet la création d'un quartier de qualité comprenant 451 logements d'une grande mixité dont 350 logements collectifs et 101 maisons (locatifs sociaux, locatifs intermédiaires, accession sociale, accession libre...). La réception de ces logements est estimée au 1<sup>er</sup> semestre 2023 pour la majorité d'entre eux.

Du tertiaire, des commerces et des équipements publics viendront compléter le quartier.

### Le démarrage des travaux

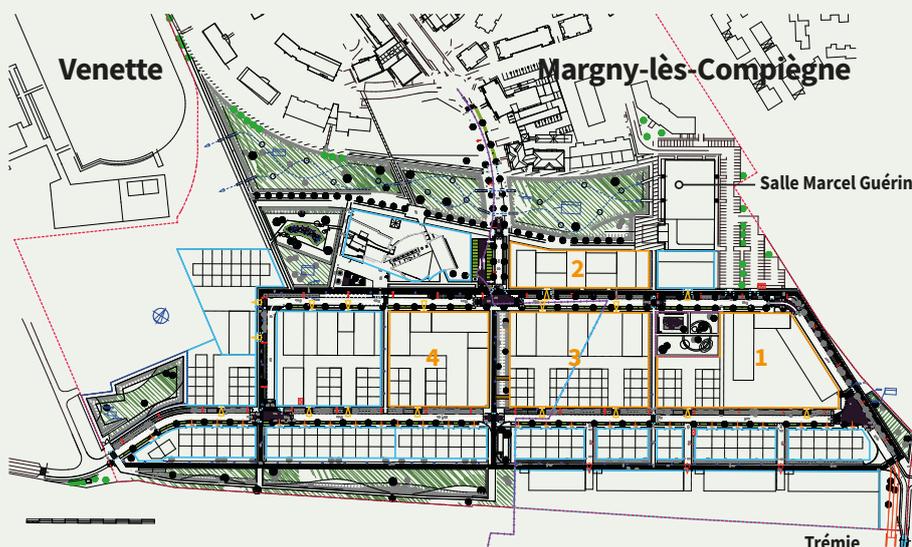
Les travaux de terrassements, de prévoirie et de viabilisation de la première phase ont été réalisés sur la période 2020 / 2021, pour un montant de 1 738 104,33 € HT. Une seconde phase aura lieu en 2022. Les premiers bâtiments, correspondant notamment à une résidence intergéné-

rationnelle, sont en construction.

Les autres bâtiments de cette première phase sortiront de terre à partir de 2022. Afin de garantir la sécurité des passants, la circulation des véhicules entre la salle Marcel Guérin et la trémie reste neutralisée. Une liaison douce a été créée afin de conserver l'accès de la population à la gare et au centre d'agglomération.



Contact service aménagement :  
03 44 40 76 40



## Première tranche de la Prairie II

- 1- Résidence intergénérationnelle : 80 logements + 8 maisons en accession libre + 1 crèche**  
Livraison : fin 2022
- 2- 53 logements en accession libre + commerces**  
Fin des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2023
- 3- 85 logements collectifs : 16 logements locatifs sociaux + 44 logements intermédiaires + 25 en accession sociale et 12 maisons en accession**  
2 commerces  
Fin des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2023
- 4- 57 logements collectifs en accession (primo-accédant) + commerces + 6 maisons de ville**  
Fin des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2024



# La dématérialisation des démarches d'urbanisme

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, pour répondre aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, et conformément à la loi ÉLAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique), le service du droit des sols de l'Agglomération de la Région de Compiègne dématérialise ses demandes d'autorisation d'urbanisme. Cela signifie que notre service est en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme pour l'ensemble des 22 communes de l'ARC et d'en assurer leur instruction sous forme dématérialisée.

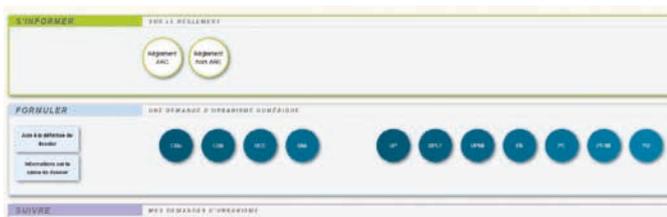
## 1. Identification de la procédure

En fonction de chaque projet il existe une procédure spécifique. Par exemple, pour faire construire une piscine enterrée, non-couverte, une demande de déclaration préalable est exigée, alors que pour faire construire une maison individuelle, un permis de construire est nécessaire.

Vous pouvez solliciter la mairie du lieu du projet, afin d'identifier la demande d'autorisation d'urbanisme qui concerne votre projet de travaux ou rechercher l'information sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), rubrique Logement>Urbanisme.

## 2. Dépôt en ligne

Se connecter au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) sur le site [gnau.agglo-compiegne.fr](http://gnau.agglo-compiegne.fr). Créer un compte et s'identifier. Cliquer sur l'autorisation d'urbanisme sollicitée et sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet. Déposer votre demande en remplissant chaque rubrique et en fournissant les pièces obligatoires.



## 3. Traitement et suivi

Votre demande sera alors transmise et instruite selon **les délais légaux d'instruction variant de 1 à 5 mois** en fonction du type de demande. La conformité du projet est vérifiée par rapport aux règles d'urbanisme en vigueur et les services extérieurs concernés sont consultés, le cas échéant. Vous serez informé en temps réel de l'état d'instruction de votre dossier



Informations complémentaires :  
**Service droits des sols** - 4 rue de la Sous-Préfecture  
CS 40861 - 60208 Compiègne Cedex.  
**Tél : 03 44 85 54 00**  
Horaires : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

## 4. Les avantages

### 6 avantages de passer à la dématérialisation

 **Accessible 7/7 – 24/24 depuis chez vous**  
Plus besoin de vous déplacer en mairie ou de poster votre dossier.

 **Gain de temps**  
Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.

 **Aide en ligne**  
Pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie, une aide est disponible sur la plateforme.

 **Gain d'argent**  
Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

 **Suivi en temps réel**  
Vous suivez l'avancement de votre demande étape par étape et recevez les notifications par email.

 **Traitement optimisé**  
Les échanges avec votre administration se font par email.

## Bon à savoir

Afin de vous accompagner dans la procédure de dépôt de votre dossier électronique, les espaces Cyber-base de l'ARC peuvent vous accompagner. **N'hésitez pas à les contacter au 03 44 42 56 30.**

À noter, le dépôt papier est toujours possible en mairie du lieu du projet, ou par l'envoi d'un courrier recommandé à l'adresse de celle-ci.

## Qu'est-ce qu'une autorisation d'urbanisme ?

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un Certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain concerné.

## Quelles sont les demandes d'autorisations d'urbanisme concernées ?

Voici une liste non-exhaustive des autorisations d'urbanisme les plus utilisées :

	Délai d'instruction
• Certificat d'urbanisme	± 1 mois
• Déclaration préalable de travaux	± 1 mois
• Permis de construire	± 2 mois
• Permis d'aménager	± 3 mois
• Permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager	± 2 mois
• Permis de démolir	± 2 mois

Attention les délais sont donnés à titre indicatif et peuvent être allongés en cas d'incomplétude du dossier ou de consultation de services externes (par exemple, avis de l'Architecte des Bâtiments de France).

# Votre sécurité à vélo : notre priorité

**Vous êtes nombreux à emprunter votre vélo pour vos trajets quotidiens ou vos promenades en famille. Que vous soyez sur la voie publique ou sur l'une des pistes cyclables de notre réseau, la réglementation routière s'applique.**

Depuis 1 an, l'Agglomération de la Région de Compiègne mène une politique ambitieuse visant à faciliter les circulations douces. Pour assurer la sécurité des cyclistes, l'ARC distribue chaque année des équipements de sécurité, notamment dans les écoles de l'agglomération.

À l'occasion du challenge écomobilité, qui se déroulait en milieu scolaire du 11 au 15 octobre dernier, ce sont plus de 200 écarteurs, 200 brassards et 200 gilets rétro-réfléchissants qui ont ainsi été distribués.



Contact : Direction de la Mobilité et des Transports de l'ARC - Tél : 03 44 40 76 42  
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

le saviez-vous ?



## Attention aux amendes !

Le code de la route s'applique à tous les usagers. Voici quelques exemples de contraventions en cas d'infraction :

- Défaut d'éclairage : 11 €
- Défaut de freinage : 68 €
- Circuler sur le trottoir en agglomération : 135 €
- Tenir en main son téléphone ou porter des écouteurs : 135 €
- Non-respect de l'arrêt à un stop : 135 €
- Circulation sous l'emprise de l'alcool (entre 0,2 et 0,4 mg/l d'air expiré) : 135 €



## EXPRESSION DES MINORITÉS



### Étienne DIOT

Conseiller municipal de Compiègne  
etienne.diot@mairie-compiegne.fr  
06 81 62 66 10

### Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY

Conseillère municipale de Margny-lès-Compiègne  
emmanuelle.guillaumemonnery@margnylescompiegne.fr  
06 81 25 77 09

## Gare au fiasco environnemental !

La rénovation de la Gare de Compiègne par la SNCF est plus que vitale notamment en raison de son inaccessibilité intolérable. La construction de l'« Eco » Quartier Gare par l'ARC mérite une grande vigilance : 400 logements, 20 000 m<sup>2</sup> de commerces et bureaux et 400 places en parking silo, dans le lit majeur de l'Oise. C'est à dire en zone inondable ! Sans être jamais pris au sérieux par Philippe Marini, nous alertons sur les risques de **sur-densification urbaine du projet** dans un contexte incontesté de

changement climatique. Il faut le revoir, nous ne sommes plus dans les années 80 !

**Augmentation de la circulation automobile dans un cul-de-sac, manque d'étude d'impact, qualité de l'air, bruit**, pour la Mission Régionale Environnementale (MRAE) **de nombreux points nécessitent d'être « approfondis », « détaillés et complétés »** et « démontrés ». Notre vigilance sera grande pour que ce projet ne tourne pas, pour les générations futures, au **fiasco environnemental**.



## Habitat Rénové, le relais France Rénov'

Depuis 2016, Habitat Rénové est le guichet qui vous accompagne dans l'amélioration de votre logement.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier, le service public de la rénovation énergétique de l'État évolue et prend le nom de France Rénov'. Habitat Rénové en est le relais local sur l'ARC. Son rôle ne change pas. Il reste le lieu unique pour avoir toutes les informations concernant votre projet d'amélioration de votre logement. Avec ses partenaires (l'ADIL, SOLIHA, Action Logement, Réseau Éco Habitat), Habitat Rénové vous guide dans votre choix de travaux et les aides financières associées. Selon l'ambition du projet et de votre situation, cet accompagnement peut aller d'un simple conseil au suivi pas à pas de vos travaux, en passant par des études thermiques.

**Nouveaux horaires :** lundi et vendredi de 10 à 13h, mardi et mercredi de 14h à 18h.



Plus de renseignements :  
6 quai de la République à Compiègne  
[contact@habitat-renove.fr](mailto:contact@habitat-renove.fr) - 03 44 85 44 95



Plus de renseignements : [www.caue60.com](http://www.caue60.com)

## Des conseils gratuits en architecture



**Suite à l'adhésion de l'Agglomération de la Région de Compiègne au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), vous pouvez bénéficier des conseils d'un architecte chaque deuxième mardi du mois.**

Projet de construction ou de rénovation, performance énergétique, questions architecturales, respect du patrimoine, mais aussi subtilités du montage d'une demande de permis de construire : les conseils délivrés par l'architecte conseil sont gratuits.

L'accueil se fait exclusivement sur rendez-vous, en contactant le service Droit des Sols :

- > Pour un projet à **Compiègne**, appelez le **03 44 85 54 00**.
- > Pour un projet situé **dans une autre commune de l'ARC**, appelez le **03 44 85 54 08**.

Le lieu de la permanence vous sera annoncé lors de la prise de rendez-vous.

## La fibre déployée partout sur l'ARC



**C'est par la commune de Vieux-Moulin que s'est finalisé le déploiement de la fibre sur le territoire de l'ARC.** Ce sont désormais 39 400 logements et locaux professionnels qui sont éligibles à la fibre optique. Si vous êtes intéressé pour obtenir la fibre dans votre logement, il vous suffit de contacter l'un des principaux fournisseurs d'accès internet de votre choix, présents sur notre territoire.

## C'est où ?

C'est depuis la commune de Verberie que nous apercevons ce clocher qui surplombe la forêt.

Considérez comme étant l'un des plus beaux de l'Oise, **ce clocher est celui de l'église de Saint Vaast de Longmont.** Datant du XII<sup>ème</sup> siècle, il affiche une silhouette affinée par une haute flèche en pierre, remarquable tant par ses proportions que par sa décoration.

Un parcours pédestre "Du plateau à la vallée", d'environ 1h30, accessible à tous, est proposé au départ de l'église pour découvrir Saint Vaast de Longmont.

Retrouvez l'itinéraire :  
[www.saintvaastdelongmont.fr/equipements/parcours-pedestre](http://www.saintvaastdelongmont.fr/equipements/parcours-pedestre)





Les managers des 4 agences Century 21 Infinity



**CENTURY 21**

Infinity

- DEPUIS 2002 -



grafiti.fr - 09.21

Nos agences vous accueillent pour tous vos projets immobiliers :

# LOCATION, ACHAT, VENTE, GESTION LOCATIVE & FINANCEMENT

Plus de 35 collaborateurs,  
18 ans de présence et 4 agences :

📍 COMPIÈGNE  
Tél. 03 44 23 22 21

📍 LACROIX-ST-OUEN  
Tél. 03 44 91 04 04

📍 RESSONS-SUR-MATZ  
Tél. 03 44 85 84 64

📍 THOUROTTE  
Tél. 03 44 43 03 88



**DU 12 JANVIER AU 8 FÉVRIER**

# Un peu de folie, BEAUCOUP DE SOLDES !

**DÉCOUVREZ NOS OFFRES INCROYABLES**

### HORAIRES

**Les boutiques :** du lundi  
au samedi de 9h30 à 20h

**L'hypermarché Carrefour :**  
Du lundi au samedi de 8h30 à 21h  
Le dimanche de 9h à 12h30



Plus de 40 boutiques  
et restaurants

